



CAESTRE/KAESTER

Bulletin municipal - 3^e trimestre 2026

La mairie, on garde le contact :

Site internet officiel : www.caestre.fr

Facebook - page officielle de la commune : Caestre La Mairie

Email : caestre.en.flandre@nordnet.fr

Téléphone : 03 28 40 15 74



Région
Hauts-de-France



DUCASSE DU VILLAGE du 5 au 7 septembre

Les grandes lignes du programme

PAGES 10 & 11

Temps d'échange en mairie

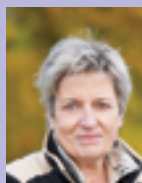
LE 5 OCTOBRE

DE 15 H À 17 H

SANS RENDEZ-VOUS

Dans le cadre de la communication,
et parce que rien ne remplace le
dialogue de vive voix, des élus vous
invitent à un temps d'échange, placé
sous le signe de l'écoute, de la convi-
vialité et de la proximité.

AU PLAISIR DE VOUS RECEVOIR !



Géraldine Degrave



Dorothée Vennin



Anne Bara



PAGE 3



PAGES 4-7



PAGES 8-9



PAGES 10-11

**AVANT LE
30 OCTOBRE !**



**Réservez
votre colis
de Noël**

Conditions
et

COUPON PAGE 12



Chers Caestriotes et Caestriotes,

La canicule que nous avons connue ces dernières semaines nous a rappelé combien la vigilance envers les personnes les plus fragiles est essentielle. Je tiens à remercier chaleureusement les professionnels de santé, les aidants,

les familles, les voisins et tous ceux qui ont pris le temps de veiller sur une personne isolée ou vulnérable. Ces gestes de solidarité font la force d'une commune.

Cette période a également mis en lumière tout l'intérêt de notre résidence autonomie. Un lieu de vie sécurisé offrant un environnement adapté et un accompagnement rassurant, quelles que soient les circonstances. C'est un atout important pour notre village et pour les familles qui souhaitent conjuguer autonomie et sérénité.

Parce que la qualité de vie est l'affaire de chacun, une page de ce bulletin de rentrée est consacrée au rappel de quelques règles de civisme. Si la majorité des habitants a un comportement adapté, j'aimerais que les messages passent et que les incivilités deviennent l'exception.

Je souhaite également saluer le dynamisme des associations, qui ont animé notre été et remercier le groupe de bénévoles qui a œuvré à la restauration de la chapelle du Nid de Chien et dont la bénédiction aura lieu le 5 septembre. Je renouvelle mes félicitations aux élèves qui ont quitté l'école du village pour le collège et, soit dit en passant, à qui la municipalité a offert l'indispensable calculatrice pour ce second cycle.

Enfin, la rentrée sera également marquée par la reprise de plusieurs chantiers. Notamment la finalisation du nouvel accès à l'église par le jardin du presbytère, pour plus de confort et de sécurité.

Bonne lecture,
Jean-Luc Schricke
Maire de Caestre

Un mot sur.... la borne IRVE !

BORNE IRVE - UN SERVICE POUR LA POPULATION



Contrairement aux idées reçues, l'installation d'une borne IRVE n'est pas une source de revenus pour la commune, mais une offre de service pour la population.

La municipalité a installé une borne, en collaboration avec les services du TEF. Le reste à charge pour la commune est de 3500 €. Le coût de la maintenance est de 820 € par an. Opérationnelle depuis mars, cette borne IRVE, installée sur le parking de la salle des fêtes, a déjà quelques clients.



Le respect... fait le bonheur de tous !



DÉCHETS / PROPRETÉ

Les dépôts sauvages : c'est interdit !

Dépôts sauvages : un acte irresponsable qui pénalise toute la commune !

Économiser quelques euros sur la collecte de ses déchets ne justifie pas de les abandonner dans notre village.

Ces dépôts sauvages représentent un coût pour la commune, au détriment des investissements destinés à améliorer le cadre de vie des habitants.

Ils constituent également un risque pour la sécurité, la santé publique et l'environnement.

La municipalité rappelle que chacun est responsable de ses déchets.

Respectons notre village, notre cadre de vie et le travail des agents qui œuvrent chaque jour pour maintenir Caestre propre.

PARC DES TILLEULS

On ne devrait plus le rappeler : respect des lieux.

Parc des Tilleuls : les déchets et les dégradations n'y ont pas leur place !

Le parc de jeux et de promenade est un lieu de détente, de rencontre et de loisirs apprécié par la grande majorité de ses usagers. Pourtant, il est régulièrement victime de dégradations, de dépôts de déchets et d'incivilités. Cet équipement, financé par la collectivité, appartient à tous les habitants.

Chaque dégradation entraîne des coûts supplémentaires qui pourraient être consacrés à d'autres projets au service de la commune.

La municipalité appelle chacun au respect des lieux, des autres usagers et du travail des agents communaux.

Si ce parc n'a pas d'intérêt à vos yeux, ayez au moins le civisme de ne pas le dégrader. Pour de nombreux enfants et leurs familles, il est un lieu de joie, de partage et de souvenirs.

Nous comptons sur les parents pour assumer pleinement leur rôle éducatif et rappeler à leurs enfants que le respect des biens publics et des autres est une exigence de la vie en collectivité.

ESPACE PUBLIC

Entretien des trottoirs et caniveaux

Par arrêté 123/2016 du 16 novembre 2016 : propriétaire ou locataire, une obligation pour tous !

Les habitants sont tenus de tenir propres les trottoirs et caniveaux au droit de leur propriété ou location et notamment d'enlever les ordures devant leur façade.

ESPACES VERTS / VOISINAGE

arrêté 84/2024 sur le site de la mairie

Entretien des espaces verts : respectons les règles pour bien vivre ensemble !

Les contraintes professionnelles, la météo et les périodes de congés, il n'est pas toujours simple de trouver le temps d'entretenir son jardin. La municipalité en est pleinement consciente. Cependant, pour préserver la qualité de vie de chacun, il est indispensable de respecter les horaires fixés par arrêté municipal pour les travaux de jardinage et l'utilisation d'équipements bruyants (tondeuses, taille-haies, etc.). Le respect de ces règles permet de concilier les besoins de chacun et de préserver la tranquillité du voisinage.

Le bien vivre ensemble repose aussi sur le respect de quelques règles simples :

- Tontes de pelouses, tailles de haies, coupes de bois..., horaires autorisés :
- Jour ouvrable, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30.
 - Samedi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
 - Dimanche et jour férié, de 10 h à 12 h.

Il est rappelé que le dépôt de déchets verts dans les fossés est INTERDIT, un centre d'apports volontaires est à votre disposition au village.

DÉJECTIONS CANINES

Toujours la même règle : on ramasse.

Déjections canines : un geste simple, une obligation pour tous !

La promenade des animaux de compagnie en milieu urbain implique des responsabilités. Lorsque votre chien se soulage sur un trottoir ou dans un espace public, il est obligatoire de ramasser ses déjections.

Ces incivilités nuisent à la propreté, à l'hygiène et au cadre de vie de tous.

En cas de promenade dans le village, pensez à vous équiper de sacs adaptés.

Événements & animations.... un village dynamique !



1^{er} MAI - Les bouleurs de Caestre, tir du roi (1)

C'est par une minute de silence en hommage à leur camarade, Jean-Claude Flahou, disparu le matin même, qu'a débuté ce traditionnel tir du roi du 1^{er} mai. Adhérent du premier jour, Monsieur Flahou était fidèle à ces rendez-vous des bouleurs, il était dans la pensée de tous en ce 1^{er} mai 2026.

4 MAI - L'atelier la petite Zytho (2)

À deux villages de Caestre, c'est à la micro brasserie "La petite zytho" que s'est déroulé le premier atelier de brassage de la bière pour le groupe de la Marpa de Caestre. Un merveilleux moment de découverte au cours duquel chacun a participé aux premières étapes de fabrication de leur future bière, qu'ils dégusteront avec modération.

Marpa

L'atelier
Lindeboom



2026 70^{ans} de Dunkerque
4 Jours de Dunkerque
GRAND PRIX
HAUTS-DE-FRANCE



24 MAI - Les 4 jours de Dunkerque (4)

Plus de 200 personnes ont acclamé la caravane et les coureurs pendant la traversée du village. Une organisation au top par Olivier Loewenguth, conseiller municipal, et son équipe de signaleurs qui ont assuré la sécurité sur l'ensemble du parcours depuis Saint-Sylvestre jusqu'à Eecke.



Victime du succès de l'opération, nous avons rapidement manqué de petits cadeaux, mais heureusement parents et enfants ont été très compréhensifs et ont accepté de partager.



8 MAI - La cérémonie de commémoration (3)

Cérémonie sous la direction d'Olivier Loewenguth pour le déroulé. Monsieur le Maire a assuré la lecture des textes avec la participation des élèves. L'harmonie communale a accompagné cet hommage de morceaux adaptés, assurant ainsi la transition entre la solennité de la cérémonie et le moment de convivialité qui a suivi, offrant ainsi une conclusion harmonieuse et chaleureuse à cet événement.

Chaque année vous êtes plus nombreux aux côtés des anciens combattants pour

cet hommage à toutes celles et à tous ceux qui sont Morts pour la France. Témoignage de votre attachement au devoir de mémoire et à la transmission de ces valeurs essentielles. Chaque année également, de nouveaux noms viennent s'ajouter à la liste de celles et de ceux qui ont donné leur vie pour le pays, rappelant la dure réalité des conflits et des violences dans le monde.

Quand viendra le temps où les guerres, les attentats et les violences laisseront enfin place à la paix ?

07 JUIN - Le concert des élèves de l'école de musique (5)

Un moment d'émotion partagé. En raison d'une météo capricieuse, le traditionnel concert des enfants a dû être organisé en intérieur. Ce qui n'a en rien altéré la qualité de la prestation ni le plaisir du public.

Tout au long du concert, le talent, le travail et la motivation des jeunes musiciens se sont pleinement exprimés.

Une belle représentation qui mérite les félicitations aux enfants ainsi qu'aux professeurs et aux familles qui les soutiennent tout au long de l'année.



Événements & animations.... un village dynamique !



12 et 13 JUIN - Le gala annuel de l'AJL Danse moderne

Quel magnifique spectacle ! Des plus petits aux plus grands, tous ont offert une prestation de grande qualité, du début à la fin. Cette année, la troupe s'est enrichie de l'arrivée de deux nouveaux garçons, venus compléter avec talent cet ensemble déjà très apprécié.

Un spectacle impressionnant, digne des plus grandes salles, qui a émerveillé le public.

Un grand bravo à toutes et à tous pour cette très belle soirée.



27 JUIN - La sortie mémoire de l'association ACPG-CATM en partenariat avec le Département du NORD

Un accueil café sur la place de l'église a immédiatement donné le ton d'une journée placée sous le signe de la sympathie. Les visites des deux sites – le mémorial national du Canada à Vimy et la nécropole nationale à Notre Dame de Lorette – ainsi que d'un musée privé à Neuville-Saint-Vaast, se sont déroulées dans une ambiance particulièrement chaleureuse.

Les guides ont su susciter l'intérêt et la curiosité des participants, tout en répondant avec attention à l'ensemble des questions posées et en laissant une liberté de parcours à chacun.

Très satisfaits de l'organisation et de la qualité des échanges, les participants ont exprimé le souhait de renouveler ce type de sortie autour d'une prochaine destination.



20 JUIN - La fête de la musique

L'harmonie municipale rythme la vie de la commune.

Au-delà de ses propres spectacles, elle accompagne presque toutes les animations proposées par les associations et la municipalité (fêtes, cérémonies, ducasse,...).

À l'occasion de la fête de la musique, sa prestation, avec la participation des jeunes musiciens de l'école de musique et en seconde partie avec le groupe Manicrack, a rencontré un franc succès.

L'ambiance chaleureuse et festive a été appréciée de tous les participants. Ce moment de partage illustre parfaitement l'esprit des fêtes de village telles que nous les aimons : conviviales, intergénérationnelles et fédératrices.



20 et 30 JUIN - La fête des écoles

Nos deux écoles : une richesse pour notre village qui permet de renforcer les liens entre les familles, les enfants et l'ensemble de la communauté. Tout au long de l'année scolaire, les élèves bénéficient d'un enseignement de qualité au sein même du village. Année scolaire ponctuée par différents événements auxquels l'équipe municipale a toujours beaucoup de plaisir à venir rencontrer les directrices, les enseignants, le personnel et aussi les enfants.

Enfin, comme chaque année, la municipalité a tenu à marquer le passage des élèves de CM2 vers le collège en leur offrant l'indispensable calculatrice. Nous leur souhaitons une excellente rentrée en classe de 6^e et beaucoup de réussite dans cette nouvelle étape de leur parcours scolaire.

Mars - juillet 2026.... les projets qui s'achèvent !



Récupération des eaux de pluie

- Installation de deux citernes dans la butte de l'église — côté place de l'Église — qui permettront de récupérer jusqu'à 30 000 litres d'eau de pluie (photos 1 et 2). Après enfouissement des cuves, la butte a bénéficié d'un terrassement avant aménagement paysager (photo 3).
Un chantier spectaculaire par la manipulation des deux gigantesques cuves de 15 000 litres chacune et qui s'est déroulé sous un soleil de plomb. Il semble que le ciel, dans un souci de solidarité avec cette démarche écologique, ait décidé de nous aider à les remplir peu de temps après.



La nouvelle porte de l'église

L'accès à l'église par la nouvelle entrée, située côté parking derrière l'ancien presbytère, est désormais achevé.
Conçu et réalisé dans le cadre des travaux de restauration du clos et du couvert menés en 2023, ce nouvel accès offre une entrée à la fois plus sûre et plus pratique. Éloigné de la route départementale très passante, il permet de rejoindre directement l'édifice depuis le parking en toute sécurité.

Conforme aux normes d'accessibilité PMR (**P**ersonne à **M**obilité **R**éduite), ce cheminement a été pensé pour être facilement emprunté par tous.
Le projet sera prochainement complété par l'installation d'un portail en fer forgé ainsi que par un aménagement paysager du parc de l'ancien presbytère. Cet ensemble offrira un cadre harmonieux, idéal pour immortaliser les mariages, baptêmes et autres cérémonies ou événements qui rythment la vie de la paroisse.



Voirie rue du Moulin

- Réfection et nouvel enrobage de la voirie (1).
- Aménagement des bas-côtés et des dégagements (2).
- Aménagement des deux entrées du cimetière et rénovation du parking (3).

Un nouveau garde-corps viendra prochainement remplacer l'ancien muret de la becque située en bas de la rue.

Également

PETITS TRAVAUX ET MISE À JOUR

École Marguerite Yourcenar

- Un nouveau panier de basket a été acheté et installé.

Quai Hop-Bus

- Suite à l'extension du réseau Hop Bus vers Flêtre (Terminus), Coeur de Flandre Agglo a mandaté l'entreprise Colas pour la réalisation du nouveau quai en face de la Place du Vieux Château.



Prochainement

TRAVAUX, AMÉNAGEMENTS, AMÉLIORATIONS...

Rue du Moulin

- Afin de réduire la vitesse, encore trop souvent excessive sur cet axe très fréquenté, la demande est faite pour **L'INSTALLATION DE CHICANES**.

La Rouge Croix

- Installation de feux comportementaux visant à **RENFORCER LE RESPECT** de la limitation de vitesse.

Avenue du Général de Gaulle et rue d'Hazebrouck

- Suite à l'apparition de trous importants, des **DEVIS SONT EN COURS** pour les réparations.

École Marguerite Yourcenar

- L'accueil de nouveaux élèves en petite section à la rentrée va nécessiter d'**AGRANDIR LE DORTOIR**.
- Le devis pour **L'INSTALLATION DE PERSIENNES** pour les classes de maternelle est validé.

Agenda... à ne pas manquer !

5 septembre: Bénédiction de la chapelle
Hondenest Straete à 10 h

5/7 septembre: Ducasse du village
5 sept. Que la fête commence !
6 sept. L'authentique ambiance de la ducasse.
7 sept. "Le raccroc de ducasse" ...

8 septembre: Rentrée Caestre en chanteurs
possibilité d'assister à la répétition
- école de musique à 20 h -

13 septembre : Banquet des aînés
Salle des fêtes à 12 h
Uniquement sur inscription

5 octobre : Permanence des élus en mairie
de 15 h à 17 h - sans rendez-vous

15 octobre : Réserver le colis de Noël
attention date limite le 30/10



Bulletin "Spécial Caestre"

Le village a eu le plaisir d'accueillir le Comité flamand de France à l'occasion de son assemblée générale, le 26 avril dernier. Nous nous réjouissons également de la parution de leur dernier bulletin, entièrement consacré à l'histoire de Caestre. Photos, documents, récits,... retracent l'histoire de Caestre du XV^e siècle à nos jours.

Le livre est disponible à la vente en mairie, au profit du Comité flamand de France, au prix de 10 €.



DU CASSE DU VILLAGE du 5 au 7 septembre LE PROGRAMME

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026

Que la fête commence !

15 h : OUVERTURE DES MANÈGES

Chaque année les premiers forains s'installent dès le mercredi et investissent peu à peu la place de l'église qui se métamorphose en fête foraine, pour le plus grand plaisir des petits et des plus grands.

19 h 30 : SOIRÉE FEU D'ARTIFICE

Sur le terrain de la salle des sports.
Buvette et restauration sur place.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026

L'authentique ambiance de la ducasse.

08 h-15 h : BROCANTE

Animée par le défilé musical de l'harmonie communale, en fin de matinée.

9 h 30 : MESSE

Avec la participation de l'harmonie communale.

11 h 30 : APÉRITIF CONCERT

En terrasse du café "La tête d'or".

16 h : SPECTACLE "DISC'Over"

Animations diverses des associations du village, tout au long de l'après-midi.

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026

"Le raccroc de ducasse"

16 h-18 h : TICKETS GRATUITS

Rendez-vous dans le hall de la mairie pour la distribution de tickets gratuits aux enfants caestros de moins de 16 ans.

Une belle occasion de prolonger la fête, de partager ce moment en famille ou entre amis et faire le plein de sourires et de bonne humeur en attendant l'édition 2027.



ENVIE DE FAIRE VIVRE LE VILLAGE ?

Rejoignez l'équipe du comité des fêtes.

Contact@ : comitedesfetescaestre@gmail.com

Tél : 03 28 40 29 60 / 06 08 87 08 72

Mairie, on garde LE CONTACT

SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE - www.caestre.fr
Vie municipale - Vie pratique - Actualités - Cantine/Garderie...

Des informations et des alertes en temps réel :

- Sur votre téléphone via l'application PANNEAU POCKET
- À l'affichage sur le PANNEAU NUMÉRIQUE (Grand Place)

FACEBOOK - Caestre la Mairie, page officielle de votre mairie

Actualités et informations, tous ces messages vous concernent, pensez à les consulter.

Soyez informés, abonnez vous à la page !



Accès directs



Et aussi... la vie à Caestre !

État civil

Naissances

Lizzy-Rose DUFNERR, le 25 avril
Hugo MEREUX, le 30 avril
Lucie SELLIER, le 20 mai
Noé FLINOIS JOLY, le 26 mai
Julia ANDOUCHE, le 26 mai
Mia LAGACHE, le 10 juin

Mariages

Jean-Claude SZEREMETA et Claudine WEEMEEUW, le 6 juin

Décès

Jean-Claude FLAHOUE, le 1er mai
Evelyne WAELES née PAINGRIS, le 7 juin
Marie-Christine ROGIER née MARLARD, le 23 juin



COLIS DE NOËL (pour les personnes nées avant le 31/12/1961)

Sur réservation avant le 30 octobre

Distribution le samedi 12 décembre à la salle des fêtes de 15 h à 17 h

Les inscriptions sont ouvertes, déposez votre bulletin en mairie dès maintenant

*Vous êtes né(e) en 1961 ou avant, la municipalité vous offre un colis de Noël.
Pour des raisons d'organisation **l'inscription est obligatoire**
Ci-dessous bulletin à compléter et à déposer en mairie avant le 30 octobre 2026*



COLIS DE NOËL - BON DE RÉSERVATION

Pour les personnes vivant en couple, ne remplir qu'un seul bon en indiquant vos deux noms.

Un "colis couple" est offert dès que l'un des deux conjoints est né avant le 31/12/1961.

Remise des colis et petite pause conviviale le 12 décembre de 15 h à 17 h à la salle des fêtes.

REMISE DES COLIS DE NOËL à la salle des fêtes le 12 décembre de 15 h à 17 h.	
RÉSERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 30 OCTOBRE. Déposez votre bulletin en mairie dès maintenant.	
Le colis est offert à tous les Caestros nés avant le 31/12/1961. Un colis "couple" est offert dès que l'un des deux a 65 ans.	
PERSONNE SEULE	COUPLE
Madame	M. et Mme
Monsieur	
Rue	Rue
à Caestre	à Caestre
Téléphone	Téléphone